



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### travail des métaux

Question au Gouvernement n° 2726

#### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Idiart, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Louis Idiart. Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, après la question de la droite, qui souhaiterait voir Gaz de France passer du public au privé, je vais vous parler d'une entreprise qui a connu ce passage. Aujourd'hui, le groupe Pechiney se préparerait à fermer son usine de Marignac située dans la haute vallée de la Garonne. Une telle décision serait inadmissible sur le plan social, territorial et industriel.

Sur le plan social, car comment priver de travail des centaines d'employés alors que le groupe Pechiney fait des bénéfices substantiels dont il se flatte ?

Sur le plan territorial, car cette vallée pyrénéenne souffre de son éloignement des grands bassins d'activités et le départ de cette usine entraînerait de graves difficultés ainsi que la disparition de nombreuses PME de sous-traitance, de maintenance ou de transport.

Sur le plan industriel, car c'est la seule unité de production de magnésium de toute l'Union européenne. Veut-on, oui ou non, devenir totalement dépendant de l'extérieur dans ce domaine ? Le marché mondial du magnésium se développe, mais la concurrence chinoise fait chuter les prix. Ne peut-on, au niveau européen, prendre des mesures anti-dumping efficaces ? Les Américains, eux, savent le faire. Pourquoi Bruxelles n'en fait-elle pas autant ? La méthode Pechiney ne peut être acceptée. C'est non pas d'un bon plan social et de quelques mesurette de reconversion que ce site a besoin, mais bien de la présence de Pechiney.

Vos services, que nous avons rencontrés voilà quelques jours, ont reçu hier à Bercy les représentants syndicaux. Tout à l'heure, nous serons à Matignon. Quelles actions le Gouvernement entend-il engager en direction du groupe Pechiney pour que soit maintenu le site de Marignac ?

La procédure doit être d'ores et déjà suspendue.

Monsieur le secrétaire d'Etat, l'émotion, la colère de toute une région, déjà si souvent ravagée par les froides décisions de grands groupes industriels, nous conduisent à exiger beaucoup de fermeté et de détermination à l'égard de Pechiney. C'est l'attitude que nous attendons de votre part. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, bien sûr, l'émotion du Gouvernement est grande (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) lorsqu'il apprend que des salariés attachés à leur outil de travail et toute une région de France où, comme vous l'avez souligné, l'entreprise représente la seule activité industrielle, risquent d'être gravement touchés si le plan prévu est mis en oeuvre.

Voici les explications qui m'ont été fournies par Pechiney. La concurrence internationale, et particulièrement chinoise, sur le magnésium est très forte. Certes, des mesures anti-dumping ont été prises à la demande notamment de la France. Mais celles-ci se sont révélées insuffisantes et des pertes considérables sont enregistrées par l'entreprise: un million d'euros par mois, c'est-à-dire l'équivalent de sa masse salariale. La situation économique de l'entreprise est donc extrêmement difficile.

Les représentants des salariés ont été reçus hier par mon cabinet. A la suite de cette réunion, j'ai demandé personnellement («Oh !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de

l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) au président de l'entreprise de mettre immédiatement en place une concertation exemplaire sur l'avenir industriel du site de Marignac. En particulier, la contre-expertise qui vient d'être demandée par le comité d'entreprise dans le cadre des procédures prévues par le code du travail va servir de support objectif à l'énoncé de l'ensemble des solutions que nous allons essayer de mettre en oeuvre.

Pour terminer, je veux souligner la responsabilité particulière des actionnaires à l'égard des salariés et de tout le secteur géographique. Encore une fois, Pechiney est la seule entreprise industrielle présente. Les mesures qu'a annoncées ce matin Mme Guigou, qui affirment la volonté du Gouvernement et qui permettront d'instaurer un dialogue de qualité, favoriseront les solutions industrielles les plus pérennes et les plus aptes à défendre efficacement l'emploi. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Eric Doligé. Mme Guigou vous mène en bateau !

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Idiart](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2726

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 25 avril 2001, page 2164

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 avril 2001